L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 JUIN 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 JUIN 1848.

CONVENTION DE PHILADELPHIE.

Une dépêche télégraphique datée de Memphis nous transmet le compte-rendu de la première convention de la Convention whig nationale qui vient à Philadelphie. La plus grande partie de cette séance a été consacrée à la discussion d'un droit réclamé par les délégués de la Louisiane. On sait que ces derniers ont été invités par les whigs du Texas à les représenter à la session de la Convention. Il s'agissait donc de savoir si un Etat peut se faire représenter par un de ses voisins. La question n'était pas sans intérêt, mais elle a dû être résolue affirmativement à la seconde jour, s'il faut en juger par un acte très significatif de la Convention. En effet, le premier jour, après les débats dont nous parlons plus haut, un des délégués de la Louisiane a été nommé vice-président pour représenter le Texas. Si la Louisiane peut représenter ce dernier Etat parmi les vice-présidents, il est évident qu'elle le peut également pour le scrutin. Voici le contenu de la dépêche télégraphique:

PITTSBURGH, 7 juin 1848.

La Convention nationale whig s'est réunie ce matin au Musée Chinois. Les délégués étaient en grand nombre et les spectateurs aussi. M. Ely, de New-York, a été désigné provisoirement par M. Tod, et M. Hardy, du Kentucky, a été nommé président intérimaire.

Une touchante prière a été adressée à haute voix par le rev. Dr. Barnard. La Convention a ensuite été organisée. Elle a nommé président intérimaire M. Morehead, de la Caroline du Nord, et un vice-président pour chaque Etat. Le quatrième président, pour le compte du Texas, a été désigné sans aucune difficulté. La Louisiane, en vertu d'une résolution passée par une convention dans laquelle le Texas était représenté, a été désignée pour représenter le Texas; cependant le droit de représentation au scrutin lui a été contesté, on a prétendu le déclarer usurpateur, comme le dit le rapport, et le droit de la Louisiane à voter pour le candidat du Texas n'a pas été reconnu par la Convention. Cet incident a donné lieu à un débat animé qui a duré quelque temps. La discussion a été enfin suspendue, et le vice-président nommé parmi les délégués de la Louisiane pour représenter le Texas, cependant le droit de représentation au scrutin lui a été contesté, on a prétendu le déclarer usurpateur, comme le dit le rapport, et le droit de la Louisiane à voter pour le candidat du Texas n'a pas été reconnu par la Convention. Cet incident a donné lieu à un débat animé qui a duré quelque temps. La discussion a été enfin suspendue, et le vice-président nommé parmi les délégués de la Louisiane pour représenter le Texas;